

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-773761

171878

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

3512

Société :

RAJ

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL AMRANI

JOUTEY SALOUA

Date de naissance :

24/09/1990

Adresse :

RES DRY, BLD ANDAOUNA, TAYA AÏT,

AIN CHOK CALIFORNIE

Tél. :

0661216871

Total des frais engagés : #1500000

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

EL AMRANI JOUTEY SALOUA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Myope vision

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

16 AOUT 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté de la mutuelle.

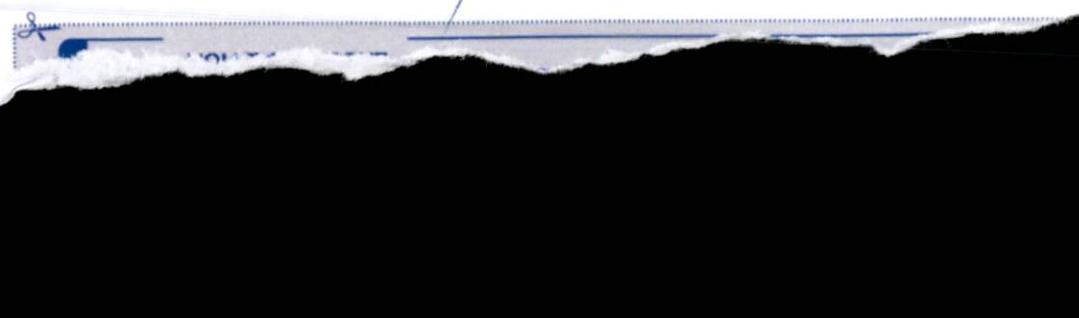


J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 24/08/23 Casablanca

Le : 09 08 23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
03/08/2023	CD		300,-	DR. DAAABOUT Ahmad Dermatologie - Cosmétologie Laser - Esthétique - LASER Charla Appi N°1
03-08-2023	Chg	X30	1200,-	DR. DAAABOUT Ahmad Dermatologie - Cosmétologie Laser - Esthétique - LASER Charla Appi N°1

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE JANE CALIFORNIE Dr. FALAH Youssef 0 Piste Tadlaart Rés IDA Jane California Ain Chok tél: 05 22 87 11 12 - Casa CE: 001512678000029	03/08/23	800 Casablanca 146,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX []
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ----- G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			MONTANTS DES SOINS []
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS []
				DATE DE L'EXECUTION []

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Ahmad DAABOUL
Spécialiste

Dermatologie - Cosmétologie
Vénérologie - Allergologie
Médecin Esthétique & Anti-âge
Mésothérapie - LASER



الدكتور أحمد دعبول
إختصاصي
في أمراض و جراحة الجلد
والشعر والأضافر - الليزر
الطب التجميلي



PT230803124710

Casablanca le 03 août 2023

فوسيدين® 2%
مرهق أنبوب من 15 غ
39,70

Mme EL AMRANI JOUTEY Saloua

25,00

1/ BETADINE SOLUTION

matin et soir



39,70

2/ Fucidine creme

matin et soir



25,00 + 57,00

3/ Compresses stériles et spradrap



146,70

PHARMACIE JNANE CALIFORNIE
Dr. FALAH YOUSSEF
0 Picte Tadlaoui Rés Limai
Jnane California Alm Chiq
Tél: 05 22 01 11 12 - Casa
ICE: 00151 0678000029

Dr. DAABOUL - Ahmad
Dermatologic - Cosmetology
Médecine Esthétique & Anti-âge
80c Bd El Qods Hay Chgaa 21 21 911
Casablanca - Tel: 0522 21 21 31

Dr. Ahmad DAABOUL
Spécialiste

Dermatologie - Cosmétologie
Vénérologie - Allergologie
Médecin Esthétique & Anti-âge
Mésothérapie - LASER



الدكتور أحمد دعبول
إختصاصي
في أمراض و جراحة الجلد
والشعر والأضافر - الليزر
الطب التجميلي

03-08-2023

**COMPTE RENDU
FACTURE
N/05-026
INP N/091231241**

Je soussigné Dr DAABOUL Ahmad certifie que :

Mme ELAMRANI JOUTEY Saloua a subi une intervention

chirurgicale concernant un ongle incarné .

NGAP C 149 K 30

Intervention 1200 Dirhams et pour cela, j'ai pris comme honoraire

mille deux cent dirhams.

Prière de faire valoir ce que de droit.

Dr. DAABOUL Ahmad
Dermatologue - Cosmétologue
Médecine Esthétique - LASER
806, Bd El Qods Alia Zerifa Appt N°1
Casablanca - Tel: (0522) 21 21 31